

DÉCRET N° 2023 – 531 DU 31 OCTOBRE 2023

portant nomination de monsieur **Yénankpon Denis TOGNISSOU** et de madame **Doris Bellinda TOSSOU AFANGBEDJI** au sein du Conseil d'administration de l'Agence territoriale de Développement agricole du Zou-Couffo.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT ,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2016-681 du 07 novembre 2016 portant cadre institutionnel du développement agricole ;
- vu** le décret n° 2017-101 du 27 février 2017 constatant approbation de la création des Agences territoriales de Développement agricole ;
- vu** le décret n° 2021-563 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- vu** le décret n° 2022-174 du 09 mars 2022 portant approbation des statuts de l'Agence territoriale de Développement agricole du Zou-Couffo ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 octobre 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Yénankpon Denis TOGNISSOU** est nommé membre du Conseil d'administration de l'Agence territoriale de Développement agricole du Zou-Couffo au



titre du représentant de la Chambre nationale d'Agriculture du Bénin, en remplacement de monsieur Adjéhoda AMOUSSOU.

Article 2

Madame **Doris Bellinda TOSSOU AFANGBEDJI** est nommée membre du Conseil d'administration de l'Agence territoriale de Développement agricole du Zou-Couffo au titre du représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce, en remplacement de monsieur Bernard EHOUN.

Article 3

Les intéressés poursuivent le mandat en cours pour le reste de sa durée.

Article 4

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 octobre 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre du Développement et de
la Coordination de l'Action gouvernementale,



Abdoulaye BIO TCHANE
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Gaston Cossi DOSSOUHOU

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat